



Vaccination anti-Covid - De qui se moque-t-on?

Par [Gerard Durrmann](#)

Mondialisation.ca, 23 août 2021

[La plume du citoyen](#)

Thème: [Droits humains et État policier](#), [Loi et Justice](#), [Science et médecine](#)

Analyses: [COVID-19](#)

Un projet nommé COVIREIVAC, coordonné par l'INSERM a été élaboré pour définir un protocole de lutte par la vaccination contre le COVID.

Source :

<https://www.covireivac.fr/les-essais-en-cours/une-phase-3-est-elle-possible-en-france-pour-la-covid-19/>

A priori un gage de sérieux puisque dans le monde médical cela signifie la mise en oeuvre de procédures strictes, soigneusement élaborées par des scientifiques responsables et d'une grande compétence. Mais la gestion de cette crise sanitaire, non plus par des spécialistes du monde médical, mais les politiques se sont emparés de direction des opérations et on constate à quel point les Français sont pris pour des imbéciles et utilisés comme cobayes au profit de « Big Pharma ».

En enfreignant les règles déontologiques les plus élémentaires la population française est entraînée dans un acharnement vaccinal dont le monde scientifique ignore absolument tout des conséquences à moyen et long terme.

Traitements préventifs ? [L'ordre des médecins l'évoque mais le gouvernement s'en moque.](#)

Traitements précoces ? Pas vraiment interdits mais [voir ceci](#).

Le projet COVIREIVAC

En premier lieu il est précisé qu'il faut « **Être volontaire pour les essais cliniques des vaccins Covid-19** ». Où est le volontariat lorsque le vaccin est imposé à certaines catégories professionnelles ? Où est le volontariat lorsqu'il est décidé que l'accès à un certain nombre lieux nécessite un passe sanitaire qui ne s'obtient pratiquement que par la vaccination ?

Le passe sanitaire n'est autre qu'une forme de vaccination forcée pour qui souhaite vivre en société.

Les essais cliniques de phase III paraissent avoir été abandonnés au profit d'une simple pharmacovigilance, laquelle intervient normalement après la phase IV tel que cela est défini par le ministère français de la santé : solidarites-sante.gouv.fr

Le protocole COVIREIVAC précise que « *les essais sur les vaccins de la Covid-19 s'effectueront dans un cadre sécurisé et sous contrôle de médecins. Les volontaires*

sélectionnés pour les essais recevront un vaccin testé ou un placebo. Ils bénéficieront d'un suivi personnalisé pendant toute la durée de l'essai mais aussi après dans le cadre d'une étude visant à surveiller, évaluer et prévenir les risques d'effets indésirables pouvant survenir de façon retardés et potentiellement liés aux vaccins.

Se porter volontaire nécessite de *compléter un premier questionnaire de santé*. Peut-on réellement considérer les informations demandées sur un centre de vaccination comme étant un questionnaire de santé ?

« Sur place, un médecin ou tout autre soignant vous posera quelques questions ou vous fera remplir vous-même un questionnaire très simple visant à vérifier que vous pouvez être vacciné normalement. Les questions en résumé sont les suivantes :

- *Avez-vous eu la COVID au cours des 3 derniers mois ?*
- *Avez-vous été vacciné contre la grippe ces 3 dernières semaines ?*
- *Souffrez-vous d'allergies graves ?*
- *Avez-vous de la fièvre ou d'autres symptômes ?*
- *Avez-vous été en contact avec un cas confirmé dans les 7 derniers jours ?*
- *Etes-vous enceinte ?*
- *Source : vaccination-info-service.fr*

Les volontaires seront contactés, en fonction des besoins du protocole de recherche (âge, conditions pré-existantes, localisation géographique).

Il n'est plus question de trier les « volontaires » mais d'envoyer tous les Français à la vaccination en faisant fi des règles déontologiques relatives au déroulement d'essais cliniques sérieusement menés puisqu'il s'agit d'un acte médical susceptible d'entraîner éventuellement de graves conséquences pour le cobaye. Le non-vacciné devient un paria de la société française.

Le summum de l'hypocrisie est atteint à ce niveau du protocole :

- *Un premier rendez-vous avec un médecin permettra de confirmer votre consentement pour l'essai et un test sérologique par prise de sang sera effectuée pour une sérologie Covid-19. La vaccination sera ensuite réalisée soit à l'hôpital soit en cabinet médical, avec une surveillance médicale d'une durée variable selon l'essai et au maximum d'une demi-journée.*
- *- Vous serez ensuite suivi entre 3 et 12 mois suivant l'essai clinique. Cette surveillance consiste en une prise de sang à intervalles réguliers ou un simple suivi des symptômes. La surveillance sera plus rapprochée (jusqu'à une fois par jour) pendant la première semaine puis hebdomadaire pendant le premier mois.*
- *- Une fois l'essai terminé, vous continuerez à être suivi pendant 1 à 2 ans dans le cadre d'un programme de surveillance.*

Il faut savoir que les études seront réalisées en double aveugle, c'est à dire que vous pourrez recevoir soit un vaccin soit un placebo.

Oubliée la déontologie et les règles fondamentales de respect de la vie. Injecter dans le corps humain un produit dont on ne sait strictement rien des effets à moyen et long terme, alors que des séquelles à court terme devraient déjà alerter les décideurs, c'est mener en aveugle une expérimentation à très grande échelle en jouant à l'apprenti sorcier avec la

santé de millions de personnes.

Assisterons-nous un jour à un « *remake* » de l'affaire du sang contaminé avec des « responsables mais pas coupables » ?

Gérard Durrman

La source originale de cet article est [La plume du citoyen](#)
Copyright © [Gerard Durrmann](#), [La plume du citoyen](#), 2021

Articles Par : [Gerard Durrmann](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca